



➤ Introduction :

La commune de Botsorhel a engagé une démarche administrative de régularisation de voirie « Route du Quinquis » depuis 2015. Mais cette démarche n'aboutit pas et ce depuis 4 ans maintenant.

L'objectif de cette opération consiste à réaliser une mise à jour du tableau des voies communales, et, surtout, à répondre à la demande de plusieurs propriétaires. En effet, ces derniers sont concernés par l'emprise de la route actuelle sur leur terrain, suite à la réfection de la chaussée en 1990, réalisée avec l'accord verbal des propriétaires de l'époque.

Pour finaliser notre dossier, Nous, la commune de Botsorhel, devons acquérir 102 m² à la famille Thépault (6 personnes). Actuellement une personne refuse toutes propositions de la mairie (achat ou compensation à surface égale).

➤ Aspects juridiques

1^{er} objectif : L'objet est de faire une régularisation administrative, du fait que la route a une emprise sur la parcelle G214, appartenant à la famille Thépault

2^{ème} objectif : mise à jour du tableau du classement des voies communales

3^{ème} objectif : Répondre à la demande de régularisation cadastrale de la famille Thépault. Une enquête publique s'est tenue en 2015, et aucune remarque n'a été recueillie.

➤ L'utilité publique :

Cette route a une liaison départementale, bourg de Botsorhel.

➤ Aspect matériel :

Le tracé a été modifié en 1990 pour sécuriser l'accès sur la route départementale (D37) pour ainsi s'éloigner d'un virage dangereux.

➤ Aspect géographique :

Le terrain est non exploité depuis plusieurs années (Cf carte vue aérienne jointe).

L'ancien chemin était très étroit et donc obligation d'emprise sur le terrain privé.